

Image not found or type unknown



Aller retour en france sans vignette ofii

Par **uther**, le **16/03/2014** à **20:33**

Bonjour,
J'ai besoin de votre aide svp.
Je suis rentré en france le 24dec.et comme prévu j'ai envoyé mes documents a l'ofii quelque jours après.
Je suis reparti en fevrier au maroc pour 3semaine.j'y suis toujours. j'ai donc pris un billet retour en france pour le 24mars.
D'après ce que m'a dit l'ofii,je pouvais quitter le teritoir francais pour aller au maroc mais dans la limite des 3mois autorisées.
Est ce que en revenant le 24mars je n'aurai pas enfreint le règlement,sachant que je suis rentree en france le 24decembre.
Merci